Comprendre les impératifs de la conformité bancaire

Revue des pratiques et analyse des enjeux

30 octobre 2019 (Genève, journée entière)

- Présentation du contexte réglementaire fédéral et international dans lequel les banques doivent opérer. Les grands chantiers de la conformité: Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, Lutte contre le corruption et Lutte contre l'évasion fiscale, et protection des consommateurs. Les impacts organisationnels de la conformité sur le contrôle des risques bancaires.
- Autour de nombreux exemples de manquements aux règles de conformité en Suisse, en Europe, Royaume-Uni et aux Etats-Unis, travail d'échange sur les leçons apprises et d'analyse des meilleures pratiques en matière de gestion de la conformité.

Nouveauté

EXPERT suisse

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux auditeurs, consultants et conseillers spécialisés dans les banques et institutions financières, ainsi qu'aux membres de comités de direction ou responsables risque et conformité des entreprises qui souhaitent comprendre les problématiques de conformité spécifiques à leurs interlocuteurs bancaires, puisqu'elles impactent directement les relations entre les banques et les entreprises.

Contexte et problématique

Depuis la crise de 2008, en parallèle des dimensions prudentielles qui ont profondément impactées le contrôle et la supervision bancaires, la conformité s'est imposée comme le sujet majeur de transformation des fonctions de contrôle des banques.

A travers les trois grands blocs de la Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LAB), la Lutte contre la corruption, et la Lutte contre l'évasion fiscale, les banques ont dû revoir leurs pratiques, leur organisation et leur gouvernance pour s'ajuster aux nouvelles règles imposées par les régulateurs. Les enjeux de risques opérationnels, de risque de réputation et de risques financiers se sont révélés aussi significatifs que les enjeux traditionnels des banques en matière de gestion des portefeuilles de crédit ou de gestion d'actifs, d'autant que s'y ajoute une dimension croissante de protection des clients.

Comme l'actualité récente l'a illustrée, aux règlements et aux missions de surveillance de la FINMA s'ajoutent les règles de supervision des différents pays où les banques exercent leurs activités. C'est donc une approche internationale du sujet qui permet d'assurer la bonne maîtrise des risques de conformité.

Face à cette complexité croissante et aux aspects multiples de la réglementation bancaire, il est important de comprendre les impératifs de la conformité de façon globale et d'avoir une lecture thématique transversale de ses enjeux, c'est l'objet de ce séminaire.

Objectifs

Comprendre les dimensions thématiques et organisationnelles de la conformité bancaire, et leur impact sur les fonctions de contrôle des banques.

Thèmes

- Droit et réglementation bancaire
- Surveillance et supervision
- Audit et contrôle des risques

Méthode

Les participants auront l'occasion de travailler sur de nombreux cas de manquements aux règles de conformité et d'en analyser les conséquences pour en tirer les leçons utiles dans leur approche du sujet. Ils pourront également échanger sur leur expérience et les challenges rencontrés dans le contrôle de la conformité.

Responsable du séminaire et conférencier

Emmanuel Rondeau, consultant, administrateur indépendant, président du Comité des Risques du Conseil de Surveillance de La Banque Postale (Fr.)

Emmanuel Rondeau

Date

30.10.2019 journée entière

Lieu

Grand Hotel Kempinski Geneva
Quai du Mont-Blanc 19
1201 Genève
www.kempinski.com/fr/geneva/grand-hotel-geneva/

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

☐ Non-membre
☐ Membre ASAI
☐ Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Comprendre les impératifs de la conformité bancaire
☐ 30 octobre 2019 (Genève, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

☐ Facture à l'adresse privée
☐ Facture à l'adresse professionnelle
☐ Correspondance à l'adresse privée
☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire
Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.